COMMUNIQUE DE PRESSE **PARIS, LE 7 JUILLET 2026**

LE SUCCÈS DU PREMIER APPEL À PROJETS FINANCÉ PAR LA MOBILISATION DES RECETTES DE L'ETS MARITIME CONFIRME LES ATTENTES MASSIVES DU SECTEUR

Le 2 avril 2026, Armateurs de France, le GICAN et l'Union des Ports de France saluaient le lancement du premier appel à projets « Aides à l'investissement pour la décarbonation du maritime », financé grâce à la mobilisation d'une partie des recettes de l'ETS maritime. À l'issue de la clôture des candidatures, le consortium se félicite de la très forte mobilisation des entreprises de la filière. Au total, plus de 120* dossiers ont été déposés, représentant plus d'un milliard d'euros d'investissements et plus 150* millions d'euros de demandes de financement, soit trois fois l'enveloppe budgétaire prévue dans le PLF 2026.

Une démonstration sans équivoque : la filière est prête

Le succès de ce premier appel à projets confirme ce que le consortium défend depuis le lancement du Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime en avril 2025 : les acteurs du secteur maritime français sont prêts à investir massivement pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Au-delà des chiffres, cette mobilisation apporte une démonstration claire : lorsque les mécanismes de financement existent, les acteurs répondent présents. Les projets sont identifiés, les investissements sont prêts à être engagés et les besoins dépassent très largement les moyens mobilisés pour cette première édition.

La limite n'est donc pas l'offre de projets, ni les besoins à court et moyen termes, mais bien le niveau des financements disponibles. Cette dynamique constitue un signal fort adressé aux décideurs publics.

Donner désormais au dispositif les moyens de son ambition

Les résultats de ce premier appel à projets conduisent naturellement Armateurs de France, le GICAN et l'Union des Ports de France à appeler à la mobilisation intégrale, dès le PLF 2027, des recettes françaises de l'ETS maritime, soit 270 millions d'euros, en cohérence avec l'augmentation des contributions acquittées par les entreprises du secteur. La démonstration est désormais faite que la demande dépasse largement les moyens engagés pour amorcer le dispositif en 2026.

Les armateurs supportent le coût du mécanisme européen de l'ETS. Le réinvestissement intégral de ces recettes dans la décarbonation du secteur maritime constitue donc un principe de cohérence économique autant qu'un levier indispensable pour accélérer la transition de la filière.

**chiffres consolidés par les membres d'Armateurs de France, du GICAN et de l'Union des Ports de France*

Le succès de ce premier appel à projets doit désormais s'inscrire dans une trajectoire pluriannuelle, offrant aux acteurs de la filière la visibilité nécessaire pour engager des investissements industriels lourds, développer les technologies de rupture et renforcer la compétitivité de la filière maritime française.

Une première réussite collective

Armateurs de France, le GICAN et l'Union des Ports de France saluent enfin le travail conduit par l'ADEME, en coordination avec l'administration, notamment la DG AMPA, qui a su mettre en place, dans des délais contraints, un dispositif inédit répondant aux attentes des entreprises.

Cette première réussite démontre que le mécanisme de mobilisation des recettes de l'ETS maritime est opérationnel. Il appartient désormais aux pouvoirs publics de lui donner les moyens d'accompagner dans la durée la montée en puissance des investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs de transition énergétique du secteur maritime français.

Fort des résultats de cette première phase, le consortium entend poursuivre la dynamique engagée en travaillant, aux côtés des services de l'État concernés, à la préparation du prochain appel à projets.

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes, Armateurs de France représente 28 000 emplois directs en France. Elle défend les intérêts de la profession auprès des instances nationales, européennes et internationales, pour construire un cadre favorable au développement économique et à l'emploi maritime français.
https://www.armateursdefrance.org

A PROPOS DU GICAN

Le GICAN, Groupement des Industries de Construction et Activités Navales, est le syndicat professionnel qui fédère plus de 320 industriels et organisations du secteur maritime français. Il réunit notamment les chantiers navals, systémiers, équipementiers, sous-traitants, sociétés d'ingénierie, architectes navals, industries aéronavales, ainsi que les entreprises et organisations de l'écosystème maritime.
www.gican.asso.fr

A PROPOS DE L'UNION DES PORTS DE FRANCE

L'Union des Ports de France (UPF) est l'association professionnelle représentant les exploitants de ports français. Elle rassemble 48 membres actifs qui regroupent les établissements gestionnaires de ports de commerce français en métropole et en outremer, les ports de pêche, ainsi qu'un certain nombre de criées. Elle réunit, les grands ports maritimes et fluvio-maritimes, les ports autonomes, les ports décentralisés dont la gestion peut être assurée par des chambres de commerce et d'industrie, des sociétés d'économie mixte ou des sociétés d'exploitation portuaires https://www.port.fr

**chiffres consolidés par les membres d'Armateurs de France, du GICAN et de l'Union des Ports de France*